



YUKON CANADA

ORDER-IN-COUNCIL 2024/194 BUILDING STANDARDS ACT

Pursuant to subsection 6(1) of the *Building Standards Act*, the Commissioner in Executive Council orders

- 1 John Berg is appointed as a member and designated as chair of the Building Standards Board.
- 2 The appointment of Randy Shewen as a member of the Building Standards Board made by Order-in-Council 1994/48 is revoked.
- 3 The designation of Randy Shewen as chair of the Building Standards Board made by Order-in-Council 2015/150 is revoked.

Dated at Whitehorse, Yukon,

December 12, 2024

DÉCRET 2024/194 LOI SUR LES NORMES DE CONSTRUCTION

La commissaire en conseil exécutif, conformément au paragraphe 6(1) de la *Loi sur les normes de construction*, décrète :

- 1 John Berg est nommé membre de la Commission des normes de construction et désigné président.
- 2 La nomination de Randy Shewen, à titre de membre de la Commission des normes de construction, effectuée par le Décret 1994/48, est révoquée.
- 3 La désignation de Randy Shewen, à titre de président de la Commission des normes de construction, effectuée par le Décret 2015/150, est révoquée.

Fait à Whitehorse, au Yukon,

12 décembre 2024

Commissioner of Yukon/Commissaire du Yukon